

2015

Règlement pour le concours 2015 de vitesse de frappe sur clavier via Internet



Inscriptions

Du lundi 16 février au dimanche 8 mars 2015

Concours

Du lundi 9 mars au lundi 11 mai 2015

Aucune prorogation ne sera accordée.



Compétition internationale d'écriture au clavier par le biais d'Internet

En plus des championnats du monde organisés tous les deux ans pendant les congrès, Intersteno propose, chaque année, en avril/mai, un concours international de frappe sur clavier par le biais d'Internet. Le but est de stimuler la maîtrise du clavier en motivant les jeunes à concourir loyalement avec des jeunes du monde entier.

Le concours se fait habituellement avec un clavier de PC traditionnel, mais est également possible avec un clavier permettant de taper plusieurs touches simultanément (par exemple, une machine de sténographie).

Article 1 – Type de concours et catégories d'âges

Ce concours consiste à dactylographier un texte de 10 minutes à l'aide d'un logiciel spécial disponible gratuitement en deux versions (Taki et Zav). sur le site www.intersteno.org.

Il est destiné aux étudiants des écoles publiques, privées ou faisant partie d'une association ainsi qu'aux seniors qui s'inscrivent par l'intermédiaire du groupement national.

Les résultats sont classés en catégories d'âges, soit:

- enfants: jusqu'à 12 ans (nés en 2003 ou après),
- élèves: 13 à 16 ans (nés en 2002, 2001, 2000 ou 1999),
- juniors: 17 à 20 ans (nés en 1998, 1997, 1996 ou 1995),
- seniors: plus de 20 ans (nés en 1994 ou avant).

Les épreuves sont réussies aux conditions suivantes:

Catégorie	Caract. min. /minute	Max. fautes
Enfants	150	1,00 %
Elèves	180	1,00 %
Juniors	200	1,00 %
Seniors	240	0,50 %

Article 2 - Déroulement du concours

Les écoles publiques et privées ainsi que les associations organisent les concours. La représentation nationale peuvent également organiser une épreuve pour des étudiants ou les seniors.

Les organisateurs désigneront un professeur ou tuteur pour le contrôle des concours. Pour les pays où il n'existe pas de représentation nationale, le Bureau peut accorder sa confiance à une organisation ou un professeur (tuteur).

Les organisateurs sont responsables du déroulement correct des épreuves. Les délégués nationaux Intersteno coordonnent, contrôlent et ont le droit de visiter les écoles ou les associations dans leur pays pendant le concours.

Les concurrents passeront leur épreuve dans les locaux désignés par les organisateurs, de préférence dans les salles de classe.

Article 3 – Concours et entraînements

Concours en langue maternelle: le concurrent écrit dans sa langue maternelle.

Concours multilingue: le concurrent écrit dans 2 ou plusieurs des 17 langues disponibles dans les versions Taki et Zav.

Un seul essai par langue est autorisé. Si plusieurs versions sont disponibles pour une même langue (par ex. Allemand et Allemand pour la Suisse), le concurrent ne peut utiliser qu'une seule version. De même, s'il a utilisé les deux logiciels Java et Zav pour la même langue, la seconde tentative sera effacée du classement. Par contre, il peut utiliser les deux programmes (Taki ou Zav) pour autant qu'il le fasse dans des langues différentes.

Des exercices d'entraînement sont disponibles gratuitement dans les deux logiciels, sur www.intersteno.org.

Article 4 – Evaluation et classement

Pour chaque erreur, cinquante points de pénalités sont déduits du montant total de caractères saisis.

Le classement est mis à jour en temps réel pour les épreuves réalisées en Taki; les résultats des tests utilisant le logiciel Zav sont ajoutés chaque soir.

Les résultats, y compris les essais non réussis, sont regroupés indépendamment de la technologie choisie; celle-ci sera indiquée en abrégé (KB = clavier classique; CK = clavier accord).

Deux listes, soit une pour le concours en langue maternelle et une autre pour le concours multilingue, seront éditées. Chaque liste sera scindée en 4 catégories d'âges (voir art. 1).

Le palmarès du concours multilingue indiquera les langues, les points obtenus pour chacune d'elles, ainsi que le total de ces points qui déterminera le rang. Si le concurrent n'a pas réussi l'une des langues tentées, en raison de la précision ou de la vitesse, le nombre de points pour cette langue sera de 0.

Ces listes afficheront uniquement le nom des concurrents qui ont réussi l'épreuve et acquitté leurs droits de participation dans les délais. Le nom de l'école apparaîtra à côté du nom des étudiants et, pour les seniors, le nom du groupement national.

Article 5 – Médailles et diplômes

Tous les participants ayant réussi le concours recevront un certificat de l'Intersteno, qui sera envoyé en format .pdf au délégué national, ou à l'école ou association organisatrice s'il n'y a pas de représentation nationale. Les trois premiers classés de chaque catégorie d'âges recevront une médaille.

Les professeurs ayant inscrit au moins trois élèves recevront également une attestation de participation en format .pdf.

Article 6 - Abus d'utilisation du programme

Intersteno est une communauté internationale de personnes motivées, qui concourent loyalement lors des compétitions. Intersteno utilise l'Internet pour cette épreuve afin que son usage soit une expérience positive et enrichissante et que le concours soit accessible à tous de par le monde.

En s'inscrivant à cette épreuve, les étudiants, professionnels, professeurs et organisateurs sont tenus de respecter les politiques, règlements et lois qui régissent l'utilisation des ordinateurs et des réseaux dans leur contexte.

Tout essai d'utilisation détournée des procédures ou du fonctionnement du logiciel, toute tentative d'intrusion entraînera automatiquement la disqualification et l'interdiction de participer à tout concours.

Toute violation des lois pourra entraîner la restriction des privilèges et sera déferée devant les autorités compétentes dans l'application de ces lois.

Article 7 – Responsabilité

Le Bureau Intersteno est le responsable final quant à l'interprétation du présent règlement et prend les décisions nécessaires à une bonne gestion de l'épreuve.

Article 8 – Planning, droit de participation et paiements

Le planning (dates d'inscription et des épreuves) est repris en page 1 de ce document.

Les informations concernant le montant des droits à acquitter (pour les concours en langue maternelle et multilingue) ainsi que les informations utiles pour effectuer le paiement, sont publiées sur www.intersteno.org.

Des montants peu élevés ne justifient souvent pas un transfert bancaire. Un contact direct avec le responsable national est judicieux. Vous trouverez ses coordonnées sur le site de l'Intersteno. Pour les pays non européens, nous suggérons de transférer l'argent via le système Paypal.